

PLEIN AIR VILLE-JOIE

États financiers

31 décembre 2024

PLEIN AIR VILLE-JOIE

États financiers
31 décembre 2024

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4 - 5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 17
Annexes	18 - 19



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
PLEIN AIR VILLE-JOIE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **PLEIN AIR VILLE-JOIE**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

BCGO S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

600-50, boulevard Crémazie Ouest
Montréal (Québec) H2P 2T3

300-20865, chemin de la Côte Nord
Boisbriand (Québec) J7E 4H5

201-515, rue Leclerc
Repentigny (Québec) J6A 8G9

4080-5005, boulevard Lapinière
Brossard (Québec) J4Z 0N5

100-825, boulevard Monseigneur-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

508-3080, boulevard Le Carrefour
Laval (Québec) H7T 2R5

102-476, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6



Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **PLEIN AIR VILLE-JOIE** au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été examinés par un autre professionnel en exercice qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 29 avril 2024.

*BCGO S.G.N.C.B.A.*¹

Montréal
Le 29 avril 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A102475

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Résultats

Exercice clos le 31 décembre

2024

2023

PRODUITS (annexe A)	1 130 047 \$	928 366 \$
CHARGES		
Salaires et charges sociales	614 469	578 561
Assurances	41 428	36 922
Bureau et papeterie	8 240	8 784
Combustible et électricité	23 543	31 823
Cotisations et associations	3 363	4 437
Déneigement et élimination des déchets	18 321	18 172
Denrées alimentaires et traiteur	15 626	19 921
Déplacements et de représentation	8 423	6 553
Entretien et réparations	55 382	82 935
Évènements	18 838	10 691
Fournitures	11 718	9 845
Fournitures d'animation	6 304	1 833
Fournitures de bar	5 683	1 286
Créances douteuses	1 193	219
Publicité	7 911	6 544
Taxes et permis	40 599	12 614
Télécommunications	4 137	4 441
Honoraires professionnels	11 765	9 258
Frais de cartes de crédit	9 189	7 244
Intérêts et frais bancaires	9 421	9 116
Amortissement des immobilisations corporelles	47 940	39 405
	963 493	900 604
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	166 554 \$	27 762 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PLEIN AIR VILLE-JOIE

**Évolution des actifs nets
Exercice clos le 31 décembre**

		Affecté en Investi en Immobilisations corporelles	Affecté COVID	Non affecté	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	203 263 \$	100 722 \$	40 000 \$	6 844 \$	350 829 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(23 423)	-	-	189 977	166 554
Acquisition d'immobilisations corporelles	200 673	-	-	(200 673)	-
Encasissement des subventions relatives aux immobilisations	(152 033)	-	-	152 033	-
Disposition d'immobilisations corporelles	(1 305)	-	-	1 305	-
SOLDE À LA FIN	227 175 \$	100 722 \$	40 000 \$	149 486 \$	517 383 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Évolution des actifs nets
Exercice clos le 31 décembre

	Investi en Immobilisations	Affecté en immobilisations corporielles	Affecté COVID	Non affecté	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	167 258 \$	130 722 \$	40 000 \$	(14 913) \$	323 067 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(18 282)	(30 000)	-	76 044	27 762
Acquisition d'immobilisations corporielles	163 368	-	-	(163 368)	-
Encaissement des subventions relatives aux immobilisations	(109 081)	-	-	109 081	-
SOLDE À LA FIN	203 263 \$	100 722 \$	40 000 \$	6 844 \$	350 829 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Bilan
Au 31 décembre

2024

2023

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	429 262 \$	368 331 \$
Débiteurs (note 4)	209 756	96 139
Stocks	3 172	2 855
Frais payés d'avance	8 549	7 348
	650 739	474 673
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	227 175	203 263
	877 914 \$	677 936 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Bilan
Au 31 décembre

2024

2023

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 6)	167 814 \$	143 929 \$
Dette à long terme échéant à court terme (note 7)	-	40 000
	167 814	183 929

SUBVENTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	192 717	143 178
	360 531	327 107

ACTIFS NETS

INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	227 175	203 263
AFFECTÉ EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 722	100 722
AFFECTÉ - COVID	40 000	40 000
NON AFFECTÉ	149 486	6 844
	517 383	350 829
	877 914 \$	677 936 \$

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :


Jean-Pierre Hauchecorne, administrateur

Sophie Léonard, administratrice

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Flux de trésorerie
Exercice clos le 31 décembre

2024

2023

FONCTIONNEMENT

Excédent des produits par rapport aux charges	166 554 \$	27 762 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	47 940	39 405
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	350
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles	(24 517)	(20 973)
	189 977	46 544
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	(91 250)	22 918
	98 727	69 462

INVESTISSEMENT

Encaissement des subventions afférentes aux immobilisations corporelles	201 572	251 495
Acquisition d'immobilisations corporelles	(200 673)	(164 368)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	1 305	500
	2 204	87 627

FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme	(40 000)	-
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	60 931	157 089
ENCAISSE AU DÉBUT	368 331	211 242
ENCAISSE À LA FIN	429 262 \$	368 331 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Notes complémentaires
31 décembre 2024

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué selon la partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec, est exempté de l'impôt sur les bénéfices. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, l'organisme peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance. Ses activités consistent à opérer un complexe de vacances à Trois-Rivières dans le secteur de Pointe-du-Lac.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les méthodes jugées particulièrement importantes pour l'organisme sont décrites ci-dessous.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction pose des hypothèses et établisse des estimations qui peuvent avoir un impact sur les montants présentés dans l'actif et le passif et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les autres produits sont comptabilisés dès qu'ils sont gagnés.

Aide gouvernementale

L'organisme comptabilise dans ses résultats les subventions reçues lorsqu'elle est raisonnablement certaine de se conformer à toutes les conditions.

Services reçus à titre de bénévole

L'organisme utilise les services de bénévoles et d'entreprenariat social qui lui consacrent de nombreuses heures. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Notes complémentaires
31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Subvention reportée

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre de subventions reportées, puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Les autres subventions reportées seront constatées lorsque les dépenses seront effectuées.

Loyer

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme utilise gratuitement le terrain et les locaux mis à sa disposition. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus relatifs à titre de loyer, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Accords d'infonuagique

L'organisme applique la mesure de simplification pour les dépenses liées à un accord d'infonuagique selon laquelle ces dépenses sont traitées comme se rattachant à la fourniture de services et comptabilisées en tant que charge lorsque l'organisme reçoit les services en question. Ces charges sont présentées sous la rubrique « Bureau et papeterie » à l'état des résultats. L'organisme comptabilise en tant qu'actif un paiement d'avance lorsque des services sont payés avant qu'elle ne les reçoive. Les dépenses liées aux activités d'implantation sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtisses	4 %
Mobilier et équipement	20 %
Équipement informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Pavage	8 %
Piste d'hébertisme	20 %
Tour d'escalade et glissade	20 %

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Notes complémentaires
31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs financiers et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur, y compris les instruments financiers suivants, acquis ou pris en charge dans une opération entre apparentés : les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, les instruments d'emprunt cotés sur un marché actif ou dont les données d'entrée pour la détermination de la juste valeur sont observables, et les dérivés. Cependant, les instruments financiers résultant d'opérations entre apparentés réalisées dans le cours normal des activités, ou dans certaines circonstances, résultant d'opérations réalisées hors du cours normal des activités, sont évaluées à la valeur d'échange de la contrepartie transférée ou reçue. Les instruments financiers, autres que ceux mentionnés ci-dessus, résultant d'opérations entre apparentés réalisées hors du cours normal des activités, sont habituellement évalués au coût, le coût dépendra du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés réalisée hors du cours normal des activités et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie futurs non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés autonomes, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût se composent des comptes clients.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des autres comptes à recevoir, à l'exception des taxes à la consommation.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créateurs et de la dette à long terme.

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Notes complémentaires
31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

À la fin de chaque période, l'organisme détermine s'il existe des indications de perte de valeur des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Lorsqu'il existe des indications de perte de valeur, l'actif financier est déprécié au plus élevé des trois montants suivants :

- la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au taux du marché courant si on conserve l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette estimative de l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette des garanties connexes.

Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. Lorsque la moins-value comptabilisée fait l'objet d'une reprise de valeur, cette reprise de valeur est également comptabilisée aux résultats.

Coût de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument financier. Lorsque l'instrument financier est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument financier selon la méthode de l'amortissement linéaire.

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Notes complémentaires
31 décembre 2024

3. MODIFICATION DE MÉTHODE COMPTABLE

Le 1er janvier 2024, l'organisme a adopté la note d'orientation en comptabilité NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client, qui fournit des indications sur la comptabilisation et les informations à fournir par une entreprise cliente qui conclut un tel accord. La NOC-20 autorise une entreprise à appliquer une mesure de simplification pour la comptabilisation des dépenses liées à un accord d'infonuagique. Selon la mesure de simplification, toutes les dépenses liées à l'accord d'infonuagique sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. L'organisme a choisi d'appliquer la mesure de simplification de manière rétrospective tel que requis par les dispositions transitoires de la NOC-20.

L'application de la NOC-20 n'a eu aucun effet significatif sur les états financiers.

4. DÉBITEURS

	2024	2023
Clients	38 207 \$	38 773 \$
Provision pour créances douteuses	(1 193)	(219)
	37 014	38 554
Subventions	1 875	43 050
Taxes à la consommation	29 764	14 535
À recevoir- Incendie	141 103	-
	209 756 \$	96 139 \$

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Notes complémentaires
31 décembre 2024

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Bâtisses	836 735 \$	220 055 \$	616 680 \$
Mobilier et équipement	280 075	184 425	95 650
Équipement informatique	21 042	16 398	4 644
Matériel roulant	4 000	3 753	247
Pavage	80 717	25 873	54 844
Piste d'hébertisme	16 320	12 689	3 631
Tour d'escalade et glissade	4 325	4 116	209
	1 243 214	467 309	775 905
Subventions	697 068	148 338	548 730
	546 146 \$	318 971 \$	227 175 \$

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Bâtisses	684 701 \$	197 527 \$	487 174 \$
Mobilier et équipement	235 502	166 247	69 255
Équipement informatique	18 280	14 999	3 281
Matériel roulant	4 000	3 647	353
Pavage	80 717	21 104	59 613
Piste d'hébertisme	16 320	11 781	4 539
Tour d'escalade et glissade	4 325	4 064	261
	1 043 845	419 369	624 476
Subventions	545 034	123 821	421 213
	498 811 \$	295 548 \$	203 263 \$

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Notes complémentaires
31 décembre 2024

6. CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs	70 183 \$	56 346 \$
Dépôts de clients	76 264	71 892
Salaires et vacances	21 367	15 691
	167 814 \$	143 929 \$

7. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
Emprunt bancaire en vertu du programme « Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) », sans intérêt, remboursé au cours de l'exercice	- \$	40 000 \$
<u>Dette à long terme échéant à court terme</u>	<u>-</u>	<u>40 000</u>
	- \$	- \$

8. SUBVENTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024	2023
Solde au début	143 178 \$	764 \$
Moins : montant constaté à titre de subvention afférente aux immobilisations corporelles	(152 033) \$	(109 081) \$
Plus : montant reçu	201 572 \$	251 495 \$
Solde à la fin	192 717 \$	143 178 \$

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Notes complémentaires
31 décembre 2024

9. DONS SPÉCIFIQUES

	2024
Produits	
Dons (note 8)	152 033 \$
Dépenses	
Bâtisse	152 033
	- \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Débiteurs	(113 617) \$	(28 955) \$
Stocks	(317)	65
Frais payés d'avance	(1 201)	11 964
Créditeurs	23 885	39 844
	(91 250) \$	22 918 \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'organisme subisse une perte lorsque l'autre partie à un instrument financier manque à ses obligations. L'organisme est exposé au risque de crédit principalement en ce qui concerne les débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'exposition de l'organisme à ce risque correspond principalement aux créditeurs et à la dette à long terme.

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Notes complémentaires
31 décembre 2024

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Annexes

Exercice clos le 31 décembre

2024

2023

ANNEXE A

PRODUITS

Hébergement et location	247 910	\$	221 782	\$
Camps de jour	108 790		98 110	
Camps familiaux	61 437		71 960	
Location Chalet- CIUSS	90 461		89 784	
Programme d'assistance financière aux camps de vacances	93 935		103 678	
Classes nature	29 750		23 863	
Dons	222		91 354	
Fondation Richelieu Trois-Rivières	10 764		11 500	
Activités de financement	-		6 015	
Animation générale	2 700		1 650	
Revenus de placements	14 053		2 383	
Service alimentaire et traiteur	2 687		718	
Service bar	12 884		1 767	
Services connexes	10 449		9 135	
Fonds d'aide des bingos de Trois-Rivières	9 370		-	
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-		(350)	
Produits d'assurances- Perte de revenu (Incendie)	111 336		83 228	
Centraide	15 304		-	
Évènements	19 951		18 891	
Commandites et partenariats	350		-	
Subvention Camp de jour	9 500		9 500	
Subvention- Circonflexe	1 875		-	
Subventions diverses	56 093		62 425	
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles	24 517		20 973	
Produits nets d'assurances - Incendie (annexe B)	195 709		-	
	1 130 047	\$	928 366	\$

PLEIN AIR VILLE-JOIE

Annexes

Exercice clos le 31 décembre

2024

2023

ANNEXE B

INCENDIE

PRODUITS D'ASSURANCES	783 260 \$	-	\$
CHARGES			
Travaux de réparations	471 848	-	
Taxes à la consommation	38 080	-	
Honoraires professionnelles	67 052	-	
Électricité	6 280	-	
Dépenses de fournitures	4 291	-	
	587 551	-	
	195 709 \$	-	\$

